



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 25/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six février, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous
la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 20 février 2026.

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 23

Étaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Yannick ALCACER – M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – Mme Colette DESJOURS – M. Eric AGBESSI – Mme Véronique CHARTIER – M. Christophe VIEIRA – M. Bruno DARCILLON – M. Alexis VALLENT – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU – M. Lionel GUADAGNO.

Étaient représentés :

M. Jean-Louis ANTONY par Mme Laurence DUPONT.
Mme Aurélie FERNANDES par M. Jean-Baptiste BLEHAUT.
Mme Caroline GUIBOURT par M. Laurent THEVENOT.

Étaient absents : M. Julien PIEDPREMIER – M. Gilbert MÉNARD – Mme Nicole LAURENT – M. Claude BARRON.

M. Emmanuel DENIS est désigné secrétaire de séance.

OBJET : **FINANCES**

**Marché Public – Réhabilitation de
l'ancienne trésorerie**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme Laurence DUPONT, Adjointe au Maire en charge des Projets, Travaux et Urbanisme, informe l'assemblée qu'une procédure de consultation adaptée ouverte a été engagée en vue de la réalisation des travaux relatifs à la réhabilitation de l'ancienne trésorerie en maison de la jeunesse.

La consultation est décomposée en 8 lots répartis comme suit :

- Lot n° 01 : Démolition – gros œuvre
- Lot n° 02 : Menuiseries extérieures - serrurerie
- Lot n° 03 : Menuiseries intérieures
- Lot n° 04 : Plâtrerie - peinture
- Lot n° 05 : Sols souples
- Lot n° 06 : Appareil élévateur
- Lot n° 07 : Plomberie/sanitaire – chaufferie – ventilation
- Lot n° 08 : Electricité

Un avis d'appel public à candidature a été publié sur le profil acheteur de la Commune, au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) et sur le site internet de la Commune du 20 octobre 2025 au 19 novembre 2025 à 16h00, date limite de remise des offres.

A l'issue de ce délai, 31 candidats ont déposé un pli :

- 6 candidats pour le lot n° 01
- 2 candidats pour le lot n° 02
- 2 candidats pour le lot n° 03
- 6 candidats pour le lot n° 04
- 4 candidats pour le lot n° 05
- 1 candidat pour le lot n° 06
- 4 candidats pour le lot n° 07
- 6 candidats pour le lot n° 08

A l'issue de l'analyse des offres conformément aux critères stipulés dans le règlement de consultation (délai d'exécution, prix des prestations, valeur technique) réalisée par la maîtrise d'œuvre, celles-ci ont été classées comme suit :

- Lot n° 01

Candidat	Note globale obtenue / 100	Montant HT de l'offre	Classement
Entreprise DUGOUR	93	47 501,06 €	1
Entreprise ERIGEO	82	52 990,84 €	3
Entreprise SANCHEZ	84	61 598,99 €	2
Entreprise EGC Auvergne	77	66 000,00 €	4
Entreprise REOLON	76	76 960,01 €	5
Entreprise SORAMA	71	75 655,59 €	6

- Lot n°02

Candidat	Note globale obtenue / 100	Montant HT de l'offre	Classement
Entreprise Fermetures TIPLE	88	73 489,84 €	1
Entreprise MEGEMONT	75	107 666,77 €	2

- Lot n°03

Candidat	Note globale obtenue / 100	Montant HT de l'offre	Classement
Entreprise ANTIC AUVERGNE	88	13 455,86 €	1
Entreprise STE NOUVELLE L'EBENE	86	15 467,62 €	2

- Lot n°04

Candidat	Note globale obtenue / 100	Montant HT de l'offre	Classement
Entreprise JS FINITION	93	23 855,74 €	1
Entreprise CAROFF	85	25 995,86 €	2
Entreprise RODRIGUEZ	74	29 028,35 €	6
Entreprise VALLEE DOME FINITIONS	81	29 275,63 €	4
Entreprise BONGLET	79	30 341,91 €	5
Entreprise PAIS	82	32 483,61 €	3

- Lot n°05

Candidat	Note globale obtenue / 100	Montant HT de l'offre	Classement
Entreprise CARTECH	93	9 208,92 €	1
Entreprise CAROFF	82	10 951,43 €	3
Entreprise PAIS SOLS	88	10 647,86 €	2
Entreprise GROUPE BERNARD	80	11 374,20 €	4

- Lot n°06

Candidat	Note globale obtenue / 100	Montant HT de l'offre	Classement
Entreprise Auvergne Ascenseurs	93	46 852,00 €	1

- Lot n°07

Candidat	Note globale obtenue / 100	Montant HT de l'offre	Classement
Entreprise EVS	78.24	30 032,00 €	2

Entreprise MACHADO FILS	78.04	28 493,80 €	3
Entreprise PRO CLIM ENERGIES	81.83	28 659,09 €	1
Entreprise AUVERGNE ASSISTANCE BATIMENT	68	24 957,87 €	4

- Lot n°08

Candidat	Note globale obtenue / 100	Montant HT de l'offre	Classement
Entreprise RESIMONT	90	17 062,96 €	1
Entreprise VOMIERO	88	24 460,78 €	2
Entreprise ALLEZ ENERGIES	70	31 141,39 €	5
Entreprise SAIE	72	33 763,88 €	4
Entreprise PJ2M	76	32 002,87 €	3
Entreprise SANTERNE	63	36 231,88 €	6

Dans ce cadre, le **Conseil Municipal**, Mme Laurence DUPONT entendue, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

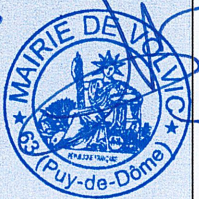
- **DÉCIDE D'ATTRIBUER** les marchés de travaux relatifs au projet de renaturation de la plaine du CESSARD comme suit :

- **Lot n° 01** attribué à l'entreprise **SARL DUGOUR Claude** - 9-11, allée des Bois – Luzet – 63 530 VOLVIC, pour un montant de **47 501,06 € HT** ;
- **Lot n° 02** attribué à l'entreprise **SARL FERMETURES TIPLE** - 4, rue du Petit Clos – ZAC du Petit Clos – 63 100 CLERMONT- FERRAND, pour un montant de **73 489,84 € HT** ;
- **Lot n° 03** attribué à l'entreprise **SARL ANTIC AUVERGNE** - 31, avenue de la 1^{ère} armée – 63 300 THIERS, pour un montant de **13 455,86 € HT** ;
- **Lot n° 04** attribué à l'entreprise **EURL JS FINITION** - 15, rue Newton – 63 100 CLERMONT-FERRAND, pour un montant de **23 855,74 € HT** ;
- **Lot n° 05** attribué à l'entreprise **SARL CARTECH** - 14 bis, rue de la Masse – 63 600 AMBERT, pour un montant de **9 208,92 € HT** ;
- **Lot n° 06** attribué à l'entreprise **SARL AUVERGNE ASCENSEURS** - ZI de Bombes – 43 700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE, pour un montant de **46 852,00 € HT** ;
- **Lot n° 07** attribué à l'entreprise **SAS PRO CLIM ENERGIES** - 11 bis, rue Jean Bonnet – 03 300 CUSSET, pour un montant de **28 659,09 € HT** ;
- **Lot n° 08** attribué à l'entreprise **SAS RESIMONT** - Rue des Charmes – ZA Champloup – 63 530 VOLVIC, pour un montant de **17 062,96€ HT**.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer les marchés correspondants avec les entreprises précitées ainsi que toutes pièces afférentes au dossier.

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le : 06.03.2026
Publié ou notifié
le : 09.03.2026

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

